



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DE L'EQUIPE NATIONALE D'ANIMATION



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DE L'EQUIPE NATIONALE D'ANIMATION CNSE

Représentation visuelle des valeurs, des objectifs et du mode de fonctionnement de l'équipe nationale d'animation du Comité Nationale des Supporters des Eléphants de Côte d'Ivoire, il est produit pour permettre à tous les membres d'être sur la même longueur d'onde et de veiller au respect script de son contenu. Il est composé de onze points

- #1. Je respecte mes responsables et collègues animateurs
- #2. Je fais corps avec le groupe pour être un maillon fort de l'animation non-stop du CNSE
- #3. Je respecte strictement les consignes données par les différents responsables du CNSE
- #4. J'ai une présentation physique et vestimentaire irréprochable
- #5. Je m'engage à ne pas être sous l'emprise de l'alcool et de ne pas avoir un comportement agressif et violent
- #6. Je m'engage à arriver et à partir aux heures convenues par mes responsables
- #7. Je m'engage à exécuter avec sérieux mon animation
- #8. Je m'engage à prévenir en temps et heure mes responsables en cas de maladie ou de retard
- #9. Je m'engage à appliquer les consignes dans la discrétion, la courtoisie, la réserve et la confidentialité
- #10. Je m'engage à n'effectuer aucun vol, aucun commérage et à œuvrer préserver la cohésion du groupe
- #11. Je m'engage durant tous nos déplacements hors des frontières ivoiriennes, à n'effectuer aucun projet d'évasion, ni à poser des actes visant à ternir l'image et la crédibilité du CNSE

NB : En cas de manquement à ces conditions une sanction me sera appliquée

Je m'engage au respect Strict de cette charte

ANIMATEUR

(Date et signature Précédé de Lu & Approuvé)

|

PRESIDENT CNSE